Notez que le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte

L'emploi de direction adjointe d'école comporte la responsabilité de la gestion, au point de vue tant administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux responsabilités définies par le Centre de services scolaire.

Cet emploi comporte notamment l'exercice des responsabilités suivantes :

- Évaluer les besoins de l'école et en définir les objectifs compte tenu des dispositions légales ainsi que des orientations, des politiques et des règlements.
- Favoriser la concertation entre les parents, les élèves, l'équipe-école, et les autres intervenants de même que leur participation à la vie de l'école et à la réussite scolaire.
- > Assurer la promotion de l'école.

Vous vous distinguez par votre esprit visionnaire, votre leadership professionnel et mobilisateur? Vous voyez cet emploi comme une occasion de démontrer vos capacités en gestion de l'innovation, du changement et de développement des personnes? Vous manifestez un intérêt marqué pour la qualité de l'enseignement et la recherche de l'excellence? Votre candidature nous intéresse!

PROFIL RECHERCHÉ:

La personne recherchée est reconnue pour son leadership inspirant au service de la réussite des élèves.

Elle saura contribuer au développement de sa communauté

Elle établira des liens étroits avec les familles et valorisera la contribution des parents à la vie scolaire.

Elle exercera un leadership partagé notamment par la mise en place de communautés d'apprentissage collaboratif

EXPÉRIENCE ATTENDUE

- Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de ler cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de ler cycle, dans un centre de services scolaire:
- Cinq (5) années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel non enseignant;
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre;
- Avoir complété un minimum de six (6) crédits dans un programme d'études universitaires de deuxième cycle en administration scolaire ou accepter de s'inscrire dans un tel programme.

Autre exigence :

Réussir l'examen de français du Centre de services scolaire des Laurentides

En plus d'offrir un environnement exceptionnel et une qualité de vie sans pareil, le CSSL est une organisation à échelle humaine qui préconise une gestion de proximité axée sur la collaboration, dans un climat de travail stimulant et agréable.

Nous sommes à la recherche de candidatures qui porteront fièrement la vision, la mission, les valeurs et les engagements de l'organisation!

Travailler à Curé-Mercure c'est :

Un environnement de travail qui soutient le développement du plein potentiel de ses élèves et du personnel. Un milieu stimulant avec du personnel engagé et motivé.

C'est un environnement de travail cohérent où tous les acteurs travaillent de concert pour soutenir les comportements positifs des élèves.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à visiter tous les onglets du site Internet https://csslaurentides.gouv.qc.ca/

CONDITIONS D'EMPLOI ET TRAITEMENT :

En vertu du <u>Règlement sur les conditions d'emploi</u> <u>des gestionnaires des centres de services scolaire</u>, ce poste est rémunéré selon la classe 06 et peut varier de 73 515\$ à 98 017\$.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :

Dès que possible

POUR POSTULER:

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae et une lettre de motivation au plus tard le 5 décembre 16 h à reshum@cslaurentides.ac.ca

Des tests psychométriques feront partie du processus de sélection.

Les personnes identifiées en référence devront répondre à un questionnaire écrit.

Les entrevues auront lieu la semaine du 5 décembre

Notez que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le Centre de services scolaire des Laurentides applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités ethniques, minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux personnes candidates de nous indiquer si elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Le personnel du Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSL d'exercer ses fonctions à visage découvert.